

**3ème ANNEE DE LICENCE AES**

**Parcours AST**

Matière : Droit administratif

Responsable de la matière : Pr. Hélène Hoepffner

Répondez brièvement aux questions suivantes, sans aucun document complémentaire :

- 1- Les personnes publiques sont-elles propriétaires ?
- 2- Expliquer la règle de l'inaliénabilité du domaine public. Qu'elle est sa valeur juridique ? Citez de la jurisprudence.
- 3- Qu'est-ce qu'un bail emphytéotique administratif ? A quelles conditions une collectivité territoriale peut-elle y recourir ? L'Etat peut-il y recourir ?
- 4- Comment fait-on sortir un bien du domaine public ?